

**Le secteur associatif des quartiers dits sensibles.
Entre préoccupation locale et intérêt du secteur.**

Sabrina SINIGAGLIA-AMADIO

Docteure en sociologie

Laboratoire lorrain de sciences sociales, Equipe de recherche en anthropologie et sociologie de l'expertise. 2L2S/ERASE (EA 3478)

Université Paul-Verlaine, Metz

5 rue Rabelais

57 000 METZ

03 87 76 16 89

06 31 41 12 13

sabsinigaglia@gmail.com

Résumé

La place croissante des travailleurs associatifs dans les territoires urbains populaires dits sensibles nous invite à les considérer comme des acteurs pivots de ces espaces sociaux. Il importe alors d'envisager l'« investissement territorial » consenti par ces acteurs mobilisés dans les associations des quartiers dits sensibles dans son rapport avec l'équipe de travail constituée (de bénévoles et de salariés) et ses rôles attendus. On peut repérer quatre modes principaux de justification de l'implantation d'une structure associative dans un quartier dit sensible, exprimés par les acteurs eux-mêmes (une mission « auto-administrée », une demande institutionnelle, une extension interne, une réaction affective, émotionnelle). Chacun de ces modes articule un rapport au territoire et un rapport au secteur de l'économie sociale et solidaire singuliers. On peut ainsi observer que le choix d'implantation d'une structure associative sur un territoire spécifique résulte d'une convergence d'intérêts : un intérêt pour le territoire local lui-même, un intérêt pour le territoire politique et administratif et un intérêt pour le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Introduction

La question du territoire est centrale lorsque l'on pense « Economie sociale et solidaire », et particulièrement concernant l'une de ses composantes majeures que constitue le secteur associatif.

Le secteur associatif est aujourd'hui pourvoyeur de plus de 1,9 million d'emplois¹, essentiellement dans les services et il met en activité environ 14,2 millions de bénévoles (actifs dans une ou plusieurs associations, soit plus de 18 millions d'engagements bénévoles²). Si les rapports entre ces deux composantes des travailleurs associatifs sont divers (avec une division sociale du travail variée, selon les structures, le secteur d'activité...), c'est qu'ils confrontent plusieurs sources de légitimité à agir sur le territoire d'implantation de la structure. Selon que le travailleur associatif (bénévole ou salarié) est diplômé ou non, expérimenté ou non, une femme ou un homme, jeune ou moins jeune, issu du quartier ou non, etc., son rapport aux collègues, au territoire et au secteur seront modulés.

Ce que l'on pourra appeler l'investissement territorial³ consenti par les acteurs mobilisés dans les associations des quartiers dits sensibles (*i.e.* le terrain sur lequel repose cette analyse) sera alors à envisager dans son rapport avec l'équipe de travail constituée (de bénévoles et de salariés) et ses rôles attendus.

On peut repérer quatre modes principaux de justification de l'implantation d'une structure associative dans un quartier dit sensible, exprimés par les acteurs eux-mêmes : 1) une mission « auto-administrée », qui fait suite au constat d'un « besoin », désigné après expertise (expertise construite par la structure elle-même) ; 2) une demande institutionnelle (émanant d'une collectivité locale, d'une institution sociale, des pouvoirs publics, etc.) ; 3) une extension interne (l'ouverture d'une antenne pour couvrir un secteur non encore investi) ; 4) une réaction affective, émotionnelle, qui fait le plus souvent suite à un fait divers dramatique dans le quartier considéré. Chacun de ces modes articule un rapport au territoire et un rapport au secteur de l'économie sociale et solidaire singuliers.

Dans la plupart des cas, la venue sur le territoire est faite pour le territoire lui-même, même s'il peut servir d'autres intérêts, comme celui des pouvoirs publics ou de la structure elle-même (mode 3). En revanche, le rapport au secteur de l'économie sociale et solidaire et à ses modalités organisationnelles varie de façon importante. Par exemple, dans le premier mode, il

¹ Tchernonog V., *Les associations en France. Poids, profils et évolutions*, ADDES, novembre 2007.

² *Ibid.*

³ Sinigaglia-Amadio S., *Une approche sociologique du travail associatif dans les quartiers dits sensibles. De l'expérience à l'expertise.*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Metz, soutenue le 11 octobre 2007.

est envisagé à partir de professionnels (le plus souvent salariés) qui interviennent ponctuellement ou durablement sur une question qui relève, par ailleurs, de leurs compétences. Le second est davantage ressenti comme une instrumentalisation du secteur, qui répond à une sorte de désengagement de l'Etat (par rapport à un service public, par exemple) au profit d'une alternative privée à but non lucratif. Le troisième répond à une extension de structure et tend à développer le secteur. Cette logique répond alors simultanément à un « besoin » du territoire (le quartier dit sensible nouvellement investi) et à un besoin du secteur (couvrir le plus de contextes et d'espaces sociaux, économiques et politiques possibles). Le dernier mode se préoccupe finalement assez peu du secteur en lui-même dans la mesure où les acteurs qui prennent la décision de créer une structure associative sont issus du quartier et agissent spécifiquement en direction de celui-ci ; le rapport au secteur de l'économie sociale et solidaire et à ses intérêts propres n'est qu'assez peu, voire jamais, pensé.

Dans le cadre de cette communication, basée sur un travail de thèse, je propose donc d'analyser ces différents rapports au territoire et au secteur. Il s'agira de montrer comment le choix d'implantation d'une structure associative sur un territoire spécifique résulte d'une convergence d'intérêts : un intérêt pour le territoire local lui-même, un intérêt pour le territoire politique et administratif et un intérêt pour le secteur de l'économie sociale et solidaire. Sur le plan méthodologique, l'analyse repose sur une enquête essentiellement qualitative (observation et entretiens semi-directifs) menée auprès des associations (interviews de bénévoles, salariés, responsables associatifs) dans quatre quartiers dits sensibles en Lorraine pendant près de cinq années.

Retour sur quelques définitions préalables

Avant d'entrer directement dans le sujet qui nous importe ici, il semble nécessaire d'apporter quelques précisions terminologiques. Qu'entend-on par travailleur associatif d'une part, et par investissement territorial d'autre part ? J'ai construit ces deux termes dans le cadre de mon travail de thèse⁴.

Le travailleur associatif, acteur pivot des quartiers dits sensibles ?

⁴ Sinigaglia-Amadio S., *Op. cit.*, 2007.

Le travailleur associatif constitue la figure générique centrale du monde associatif. Il tend à regrouper l'intégralité des acteurs associatifs, tous statuts confondus, qui opèrent au sein de ce monde, entendu au sens de la sociologie interactionniste de Becker⁵. Il s'agit donc d'envisager le travailleur associatif non pas comme une figure unique, unifiée, mais bel et bien comme un groupement social spécifique qui est tout à la fois bénévole et salarié, féminin et masculin, jeune et âgé, professionnel, professionnalisé et amateur, rompu à l'exercice du travail social et novice en la matière, militant et consommateur (l'associatif comme rampe de lancement en termes d'insertion professionnelle notamment ou en termes de formation), issu du territoire et extérieur. Cet ensemble, articulé d'une manière spécifique dans les quartiers dits sensibles, contribue à la co-construction de l'identité de ces territoires du seul fait de leur présence (une identité d'intervention sociale) et de leur travail au quotidien de prise en charge, de relais, d'« entre »⁶. L'hétérogénéité de ce monde trop souvent désigné comme entité pleine et unifiée, homogène est finalement ce qui nous permet d'expliquer les rapports différenciés au monde, au territoire, à leur action (loisir et/ou emploi) qu'ils entretiennent. Ce qui nous permet également de comprendre les logiques d'investissement territorial multiples qui existent. Observons-les d'un peu plus près.

Créer une structure associative en territoire dit sensible, un investissement territorial variable

Lorsqu'une structure associative décide de s'implanter sur un territoire (sensible ou non), cela répond à des logiques diverses. Ce choix d'implantation répond alors à une stratégie, à une demande et/ou à une envie propre à la structure. Ainsi, retrouve-t-on sur un même quartier des structures aux motifs de création multiples oscillant entre un désir personnel interne à la structure et une volonté altruiste à destination du territoire pour lui-même. S'il est important de se préoccuper de ce qui a motivé l'*investissement territorial* d'une structure sur un territoire donné, c'est que les motifs, à la différence des motivations ou des intentions par exemple, « sont pensés comme une verbalisation permettant, en situation, de produire des justifications du comportement. »⁷ Le terme « motif » connaît également une autre acception. Dans le cadre des arts (musique, architecture) et de l'artisanat (couture), il désigne une

⁵ Becker H., *Les mondes de l'art*, Flammarion, Coll. Champs, Paris, (*Arts World*, The University of California Press, 1982) 2006.

⁶ Sinigaglia-Amadio S., *Op. cit.*, 2007, particulièrement le chapitre XI.

⁷ Fillieule O. (sous la dir.), *Le désengagement militant*, Belin, Coll. Sociologiquement, Paris, 2005, 319p., note 13 p. 281.

manière d'être et de faire remarquable par sa spécificité et exemplaire d'une tradition. Cette double acception rend bien compte de ce qui se joue dans l'investissement territorial des structures, du pourquoi et du comment d'une création associative sur un territoire donné. Cette création résulte d'une raison d'agir (qui peut être généraliste) associée à une mise en forme spécifique (attachée à ceux qui la mettent en pratique).

Ce concept⁸ d'*investissement territorial* s'inspire de la notion d'« investissement de forme » développée par Laurent Thévenot⁹, et propose de la transposer au cadre associatif en territoire dit sensible. Initialement métaphore économique, signalant ici un double processus de construction sociale, de *mise en forme*¹⁰ de l'ordre de « faire un investissement » et d'« attendre un retour sur investissement » (dans la logique du don/contre-don chère à Marcel Mauss¹¹), elle dépasse, comme l'indique justement Thévenot, la seule image et rend compte de manière fort opératoire de ce que, avec d'autres auteurs encore, on peut appeler l'*attachement*¹² et la *fixation*¹³ des moyens et outils. Ces derniers sont constitués voire institués, témoignant d'une standardisation et d'une transposition réussie accédant ainsi à un degré suffisant de légitimité¹⁴. Le sens de ce concept d'investissement territorial¹⁵ est donc à envisager comme un dispositif sur lequel la structure compte pour résoudre les questions posées par le territoire d'intervention. Plus précisément, par investissement territorial, j'entends la mise en œuvre et l'activation d'outils. Il s'agit donc de concevoir ce concept comme *un ensemble complexe d'éléments agencés et articulés par une structure associative*

⁸ Les racines de ce concept sont, en dépit de l'articulation à d'autres conceptions théoriques, profondément inductives en ce qu'il est né de l'analyse de contenu des entretiens et des observations connexes.

⁹ Thévenot L., « Les investissements de forme », *Conventions économiques*, Cahiers du Centre d'Etudes de l'Emploi, PUF, Paris, 1985, p. 21-71.

¹⁰ *Ibid.*, p. 22.

¹¹ Mauss M., « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Sociologie et anthropologie*, PUF, Coll. Bibliothèque de Sociologie contemporaine, Paris, p. 143-279.

¹² Notion entendue au sens défini par Callon M., « La leçon d'humanité de Gino », *Réseaux*, n°95, 1999, p. 197-232.; Callon M., « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du travail*, n°41, 1999, p. 65-78 ; Dans le sens d'une construction dialectique des êtres et des faits, on pourra se reporter aux travaux de Bruno Latour, entre autres : Latour B., *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux Faitiches*, Synthélabo groupe, Paris, 1996, 103p., Latour B., « Factures/fractures : de la notion de réseau à celle d'attachement », p.189-207 in Micoud A., Peroni M. (coordonné par), *Ce qui nous relie*, Editions de l'Aube, Paris, 2000,373p.

¹³ Entendu ici pleinement au sens de Michel Callon dans son article fondateur de la sociologie de la traduction. Callon M., « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc » in *L'année sociologique*, n°36, 1986, p. 169-208.

¹⁴ « Degré suffisant de légitimité » qui se traduit concrètement par un soutien budgétaire et/ou par une incorporation de la structure (ou de certains de ses membres) à des dispositifs de la Politique de la ville, par exemple.

¹⁵ Brigitte Girard-Hainz parle, quant à elle, d'*ancrage territorial* pour définir la « volonté [d'une association] de s'inscrire dans un espace résidentiel urbain, quelle que soit la manière dont elle délimite cet espace et quelle que soit la taille de cet espace. ». Si je n'adopte pas ce terme c'est parce que j'englobe plus que la seule dimension spatiale et symbolique du choix territorial effectué par une structure associative ; l'ensemble des outils et équipements qui permettent l'action associative professionnelle et experte y sont inclus. Girard-Hainz B., *Rêves de ville. Récits d'une vie associative de quartier*, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, Paris, 2005, 289p., p. 18.

en fonction des objectifs qu'elle s'est fixés. Envisager l'investissement territorial d'une structure associative revient alors à analyser les outils qu'elle apporte et fait fonctionner sur un territoire afin d'obtenir une stabilité ou plutôt une stabilisation (le processus étant toujours lent et progressif) des modalités organisationnelles et d'intervention sur ledit territoire. Ces outils donnent à voir l'investissement consenti et ils prennent trois formes principales : le local proprement dit, qui est l'outil qui marque le plus fortement l'inscription territoriale de la structure (localisation du siège social, des locaux principaux, des antennes, des permanences, etc.), le personnel (en nombre et en qualité des bénévoles et salariés) et les compétences (savoirs, expériences). Ils constituent l'équipement de base du secteur associatif. Ensuite c'est l'agencement, plus ou moins heureux, plus ou moins pertinent, plus ou moins suivi par les partenaires et les financeurs, de ces outils qui est rendu visible pour les usagers en particulier et les extérieurs (tout un chacun) à la structure en général.

Les ateliers de lecture pour les CP (cours préparatoire) de *Rencontre* sont un exemple d'agencement réussi. L'investissement territorial s'est traduit par la création de deux locaux à proximité des écoles (partenaires essentiel dans leur cas), par la professionnalisation progressive d'un personnel bénévole au départ, par l'embauche de six animatrices et le recrutement de soixante bénévoles annuellement bénéficiant tous d'une formation actualisée très régulièrement (*quasi* annuellement). Ce dispositif de prise en charge s'est avéré payant dans la mesure où la structure s'est vu progressivement attribuer une sorte de « label », une « stampelisation »¹⁶ pourrait-on dire, les positionnant comme « expert des CP ». Devenir un « réflexe »¹⁷, comme le disait une interviewée, constitue l'un des objectifs de toute structure associative en ce que cela témoigne d'une forme de légitimité et de reconnaissance du travail accompli. Cependant la reconnaissance sociale n'est pas le seul motif de création d'une structure associative. Envisageons les différents motifs de création possibles d'une structure associative sur les quartiers dits sensibles. Le caractère « sensible » d'un quartier constitue-t-il un enjeu de motivation en soi ? Le dernier rapport du CerPhi montre que parmi les vingt villes françaises où sont créées le plus d'associations sociales, la *quasi* totalité sont des « communes connaissant des difficultés »¹⁸. Nous verrons que le territoire constitue un motif en soi de mobilisation et de création car le rapport entretenu par les travailleurs associatifs (et la structure voire le secteur d'un territoire) est au cœur de la pratique, notamment parce qu'il tend à qualifier le positionnement des acteurs eux-mêmes.

¹⁶ Le « stampel » est un mot lorrain qui désigne un tampon d'imprimerie. Il atteste selon les cas de l'origine, de l'authenticité, de la qualité, du sérieux, etc. du produit, de la personne, de l'institution, de l'organisme, etc.

¹⁷ Entretien avec une salariée de *La Clé*, 16 mai 2002.

¹⁸ Malet J., *La France associative en mouvement*, quatrième édition, octobre 2006, 48p., p. 15.

Ces termes définis, venons-en aux modes d'investissement territorial mis en œuvre par les structures associatives étudiées.

Un investissement territorial spécifique.

Comprendre comment agit une structure associative (en territoire dit sensible ou non) suppose de savoir ce qui l'a amenée « à l'origine » à s'implanter à cet endroit précis. Analysons les quatre motifs principaux de création associative qui ont émergé de l'étude réalisée. Ces motifs rendent compte de l'identité de la structure et des acteurs qui la font exister. Nous montrerons que le rapport au territoire est notamment différent selon qu'il s'agit d'une création endogène (sur l'initiative d'acteurs issus du quartier) ou exogène (sur l'initiative d'acteurs extérieurs au quartier).

Répondre à un besoin

Le premier motif, le plus souvent cité par les interviewés pour justifier la création d'une structure associative, est la *réponse à un besoin*. Ce premier constat n'est en rien spectaculaire dans la mesure où il renvoie assez spontanément à la mission première du secteur associatif. Et, comme le rappelle Jacques Fialaire, il s'agit là d'une fonction d'innovation propre au secteur : « les associations repèrent par anticipation des besoins sociaux émergents, auxquels elles apportent une première réponse, avant que les pouvoirs publics n'interviennent par une prise en charge directe se substituant à l'action associative ou en reconnaissant le concours apporté par celles-ci (notamment par l'octroi d'un agrément) »¹⁹. Le rôle d'aide et de soutien social, éducatif, culturel du secteur associatif n'est plus à démontrer²⁰. Pour autant nous verrons combien cette mission s'avère complexe. A cela s'ajoute le fait que cette « réponse » résulte bien plus d'une construction de la part des acteurs (politiques, administratifs et associatifs) que d'une identification naturelle, évidente de besoins. Comme le note très justement Jean Afchain²¹, cette « théorie des besoins, en ne mettant pas en avant la dialectique

¹⁹ Fialaire J., « Les associations, partenaires ou faux-nez de l'administration ? », p. 105-123, p. 121 in Prouteau L. (sous la dir.), *Les associations entre bénévolat et logique d'entreprise*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2003, 211p.

²⁰ A ce sujet, on pourra se référer aux nombreux travaux décrivant les associations. Cf. Bibliographie en fin de thèse (Amadio S., Engels X., Jory H. ; Archambault E. ; Barthélémy M. ; Hély M. ; Laville J.-L., Sainsaulieu R. ; Meister A. ; Prouteau L. ; Tchernonog V. entre autres)

²¹ Afchain J., *Les associations d'action sociale. Outils d'analyse et d'intervention*, Dunod, Paris, 2001 (2^{ème} édition), 267p.

commande/demande, fait comme si les réponses mises en place découlaient naturellement de nécessités définies »²² et « l'analogie entre besoins physiques de nourriture, d'eau, d'air, de contacts humains, de langage, et les besoins sociaux déterminés par des normes sociales données dans une société datée n'est qu'une analogie faite au risque de l'amalgame. Le besoin d'air pour respirer, et le besoin de télévision ou d'une maison des jeunes ne relèvent pas des mêmes mécanismes. Le besoin de clubs de prévention n'est pas un besoin naturel, c'est une réponse sociale. »²³ Autrement dit, répondre à un besoin suppose que celui-ci soit préalablement défini comme tel. Construire et définir le besoin revient alors à produire une analyse de la situation identifiée comme problématique à partir de catégories d'analyses socialement construites (chômage, primo-arrivant, sans qualification, etc.) et à l'envisager au regard des dispositifs et instruments disponibles au moment de l'analyse pour remédier au problème ainsi « identifié », pour reprendre la rhétorique professionnelle des travailleurs associatifs. Ainsi, les habitants puis les familles puis les territoires²⁴ ont-ils été désignés comme « à problème », « difficiles » ou encore « à particularités »²⁵ à partir de catégories construites socialement, politiquement et/ou scientifiquement²⁶.

L'acteur associatif, ce faisant, se met en position d'expert. Il s'agit d'un premier mode expert où le travailleur associatif prend en charge l'intégralité du processus : il approche le terrain, l'étudie, le qualifie pour arriver à une première phase d'identification des difficultés de celui-ci pour ensuite (seconde phase) proposer un ensemble d'outils et de dispositifs pour agir sur lesdites difficultés. Il sera, le plus souvent, celui qui mettra en œuvre pratiquement le dispositif envisagé (troisième phase). Des structures comme *La Passerelle* ou *La Clé* se sont construites sur ce mode. *La Passerelle* est l'aboutissement d'une enquête réalisée par son président en personne, assisté de quelques amis. Le dispositif d'enquête était sur le mode du sondage effectué auprès d'habitant(e)s du quartier et visait à mieux connaître les conditions de vie dans le quartier, l'accès aux services publics, les attentes des habitant(e)s pour l'avenir, etc. Le président a exposé les résultats de son étude aux pouvoirs publics locaux (financeurs potentiels) et a proposé un « plan de développement » pour le quartier :

²² Afchain J., *Op. cit.*, p. 51.

²³ *Ibid.*, p. 51.

²⁴ Avenel C., *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Armand Colin, Coll. 128 Sociologie, Paris, 2004, 127p.

²⁵ Conseil National des Villes, *Note et avis du CNV sur « les démolitions et le renouvellement de l'offre de logements sociaux »*, à Monsieur Jean-Louis Borloo, Ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine, 13 mars 2003, 24p., p. 15.

²⁶ Tissot S., « Identifier ou décrire les « quartiers sensibles » ? Le recours aux indicateurs statistiques dans la Politique de la ville », *Genèses*, n°54, mars 2004, p. 90-111. ; Tissot S., *L'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Seuil, Coll. Liber, Paris, 2007, 300p.

« On a fait une étude sur le quartier et les symptômes qu'on a découverts m'ont fait penser vraiment aux problèmes qu'ont les pays en voie de développement. Si bien qu'on a fait un plan de développement pour Borny. Et quand on m'a dit "Mr [X], vous n'êtes plus en Afrique. On est en France ici !" Alors j'ai dit « mais, attendez, regardez les symptômes qu'on a relevés. Vous êtes peut-être pas d'accord avec l'analyse mais voyez les remèdes... on a fait les symptômes et les remèdes : c'est un plan de développement. [...] On était la première association à sortir d'une étude et d'un plan de développement. » (Entretien Président *La Passerelle*, 15 avril 2002)

La Clé est également le résultat d'une étude élaborée par les acteurs eux-mêmes. Néanmoins, l'initiative initiale n'est pas partie de la structure elle-même mais des pouvoirs publics locaux dans le cadre du dispositif de la Politique de la ville de l'époque : le DSQ (Développement Social des Quartiers). Dans ce cadre, la demande du comité de pilotage était la suivante : identifier les problèmes, les besoins en matière d'éducation et de soin. Une équipe a donc été constituée à cet effet articulant corps médical et corps éducatif : médecins, infirmières en psychiatrie, enseignants et travailleurs sociaux. Les résultats de l'étude (qui représenta un investissement de quatre années pour le groupe impliqué), bien que concluants, n'ont finalement pas été suivis financièrement. Le groupe laissé face à ses conclusions prit alors la décision de créer une structure associative prenant en charge le « besoin identifié » comme l'explique la responsable (qui n'appartenait pas encore à la structure à l'époque de la réalisation de l'étude) :

« les personnes étaient dans la commission d'éducation je crois... "santé-éducation" et puis euh... ils ont élaboré un questionnaire qu'ils ont fait remplir par... par l'ensemble des professionnels etc. Y a eu un bon retour des questionnaires [...] et **ils relevaient...** et **beaucoup euh... de besoins en... en soutien psychologique** euh... de problèmes parce qu'ils adressaient des fois les gens donc dans des structures qui existaient hein ! les CAT etc. mais ils y allaient pas parce que c'était déjà beaucoup trop loin, la démarche est déjà difficile. Et... **les professionnels eux-mêmes**, certains qui ont proposé en animation ou ailleurs à... à ça parce que ils **savaient pas comment répondre**. C'était pas de leurs compétences euh... ils voyaient bien que ça n'allait pas et donc euh... c'était **quelque chose qui n'était pas rempli**. Donc après ils ont demandé au groupe euh [...] avec des psychiatres aussi... de voir pour créer un local d'accueil et d'écoute... de voir un peu ce qui se passait. Et... les personnes ont... ont réfléchi au projet. Ils ont... ce que je vous dis... donc ils ont fondé une... il fallait un local d'accueil et d'écoute parce que y avait rien comme lieu de l'accueil et de l'écoute. [...] Et... **c'est surtout de la prévention**, de l'accompagnement psycho-social plus qu'une thérapie approfondie euh... ici, c'était **pour relever aussi les grosses difficultés** et puis justement on s'aperçoit que c'est plus [...] c'est un mal-être. Et en travaillant autour de la réduction des problèmes avec euh... ça atténue. Bon ben les gens après ils arrivent mieux à gérer la situation quoi. Et...donc le projet plaisait à tout le monde. Et c'était urgent, il fallait s'en occuper mais y a personne qui a voulu le financer. Alors que... l'équipe pensait que ce serait financé comme à la [...] la mairie, le CCAS euh [...] et l'équipe avait quand même travaillé quatre ans dessus... sur le projet. Et... le but c'était bien normalement d'aboutir à quelque chose. Donc euh... la seule solution pour eux c'était de créer une association pour créer le projet. Et comme y avait du personnel de Jury qui avait beaucoup à cœur... le CHS de Jury, parce que eux, ils voient très bien l'utilité de la chose. On... ils ont créé l'association et le CHS de Jury et l'Education Nationale nous fournit euh... le personnel, nous

met à disposition du personnel. C'est comme ça que... » (Entretien responsable *La Clé*, 16 mai 2002)

Ce premier mode expert (répondant à un besoin) constitue le motif le plus fréquent dans les discours des acteurs associatifs rencontrés.

Ce premier mode se complète d'un second mode dans lequel l'expert voit son travail amputé de la première phase de diagnostic. Dans ce second cas, l'acteur associatif n'intervient que pour identifier les outils les plus appropriés pour la prise en charge et l'application des dispositifs en question.

Répondre à une demande institutionnelle

Dans ce second cas (mode 2), l'acteur associatif est un expert qui s'apparente davantage au « professionnel repéré » défini par Jean-Yves Trépos²⁷. C'est en tant que spécialiste de la question qu'il répond à une demande institutionnelle qui s'appuie, dans la plupart des cas, sur des études ou des résultats établis au niveau national ; résultats traduits en orientations nationales en direction de publics cibles ou de questions sociales prioritaires. Les structures associatives sont donc invitées à coller aux priorités nationales. Elles puisent alors dans leur stock de dispositifs ou envisagent d'en créer de nouveaux, innovants, pour répondre à cette demande qui leur est formulée. C'est par exemple le cas de l'*AIEM*. Cette structure d'hébergement d'urgence et d'aide à l'insertion sociale et professionnelle constitue l'exemple type dans la mesure où l'implication de la structure dans l'hébergement d'urgence résulte de la convergence entre un contexte politico-social (un gonflement de la population « en difficultés » du territoire de Borny suite à la réhabilitation du quartier du Pontiffroy qui se fait entendre au début des années quatre-vingt-dix) et un réseau (liens entre l'*AIEM*, la mairie, la Préfecture et l'OPAC). Ainsi la structure s'est-elle vue confier la double charge de réhabilitation de logements sur le quartier et de création de lien social. La demande institutionnelle des pouvoirs publics a donc une part importante dans la prise de décision qui a conduit la structure à développer des actions spécifiques en direction du quartier.

« Répondre à un besoin » ou « répondre à une demande institutionnelle » résultent ainsi d'une expertise endogène comme exogène selon les acteurs et les circonstances impliqués. Mais quelle que soit l'origine de l'expertise produite (de la structure elle-même ou des pouvoirs publics au niveau national comme local) cette logique de création répond clairement à un

²⁷ Trépos J.-Y., *Op. cit.*, 1996.

choix politique de s'installer sur tel territoire, ici un quartier dit sensible. En d'autres termes, on ne s'installe pas par hasard sur ces territoires.

Créer une antenne locale

Le troisième motif correspond à un troisième mode expert. « Créer une antenne » résulte du même processus en trois phases décrit précédemment à la différence près que le diagnostic a été élaboré dans un (ou plusieurs) autre(s) quartier(s) relevant de la même problématique sociale. Ainsi la structure a d'ores et déjà éprouvé l'efficacité de ses outils et elle entend, par cette nouvelle implantation, étendre son savoir-faire. Ce choix d'implantation répond alors à une logique de type organisationnel interne à la structure. Il s'agit d'étendre sa propre capacité d'action. Dans ce cas, le territoire en tant que tel n'est pas réellement visé pour lui-même et la connaissance de ses spécificités, de son histoire, peuvent n'être que somme toute relatives et approximatives. Des structures telles que l'*ADIE* ou *ISM-Est* sont des cas typiques de ce mode expert (mode 3). Elles se sont en effet implantées sur Borny sans intention particulière en direction du quartier, sauf à constater qu'il n'existait pas de structure dans ce quartier et qu'il pourrait être utile et intéressant d'en développer une. L'objet associatif de ces structures peut certes être analysé comme objet porteur dans ce type de quartier puisque l'*ADIE* est une structure qui propose des services d'aide à l'insertion par l'économique²⁸ (par « soutien à la création de son propre emploi » comme ils le précisent) et que *ISM-Est* s'intéresse aux questions ayant trait à l'immigration (de l'interprétariat à la création d'un fond documentaire spécifique en passant par des conférences sur ces thématiques) mais ces objets, en lien avec les questions sociales du quartier (taux de chômage dépassant les moyennes nationales et lieu stigmatisé par son caractère multiculturel), n'expliquent pas en soi l'arrivée des structures sur le quartier. On constate d'ailleurs que l'attachement de ces structures au quartier n'est pas déterminant. L'*ADIE* ne s'attache pas particulièrement à développer un vivier d'emploi sur le quartier, sa localisation même atteste de cette distance puisque l'*ADIE* se situe à l'extérieur de la zone dite sensible mais est plus proche du Technopôle 2000, zone d'activité (bureaux, entreprises, établissements scolaires). Pour *ISM-Est*, la présence physique sur le quartier n'est pas non plus une intention en soi puisque, comme le dit la responsable :

²⁸ Sur l'origine des structures (associatives et entrepreneuriales) de l'insertion par l'économique, de leurs modalités d'action et de fonctionnement, voir entre autres le chapitre 3 « L'insertion, au carrefour du social » de Autès M., *Les paradoxes du travail social*, Dunod, Paris, 1999, 313p.

« on n'a pas *a priori* euh... vocation à être une association de quartier ». (Entretien responsable *ISM-Est*, 07 mai 2002)

De plus, suite à une série de cambriolages, dégradations et vols, la structure a pris la décision de quitter le quartier pour une autre commune de l'agglomération messine (Woippy). Les partenariats et actions menés continuent d'exister mais la présence locale n'est pas estimée comme faisant partie de l'action en soi, contrairement à d'autres structures, telles que *La Clé*, *La Passerelle*, l'*ATTM* ou encore l'*AJB*.

« [à l'*ADIE*] on a quand même des directives au niveau national qu'on doit appliquer après au local. ». (Entretien responsable *ADIE*, 06 mai 2002)

Autrement dit, la structure locale ne peut pas toujours tenir compte des spécificités du territoire. Il s'agit davantage d'appliquer des dispositifs d'action éprouvés à tout territoire quel qu'il soit. Sans jamais se désintéresser du territoire sur lequel elles s'implantent, ces structures associatives préfèrent jouer la carte de la standardisation des modalités d'action et des modes de prise en charge qui ont fait leurs preuves ailleurs. Clairement exogène, « créer une antenne locale » est un motif de création associative qui n'autorise pas la même rapidité dans l'accession à la légitimité sur le territoire, notamment en direction des usagers car être du quartier contribue, comme nous le verrons, à asseoir cette légitimité à agir.

Réagir à un évènement local

Le dernier motif que l'on peut identifier est très différent des précédents. Les trois premiers renvoient, au-delà de leurs spécificités, à une organisation et une gestion rationnelle du territoire, quelle qu'en soit la source (endogène ou exogène). Ce dernier motif, lui, comporte une dimension affective qui l'attache d'autant plus au territoire. Dans ce cas, la création de la structure correspond à la réaction (plus ou moins immédiate) de membres de la population locale à un évènement ponctuel survenu sur le territoire. Cette création répond donc directement à un attachement au quartier pour lui-même. Les associatifs sont d'ailleurs le plus souvent du quartier et en ont une très bonne connaissance. Ainsi, à la première spécificité (une moindre rationalisation au profit d'une émotion) s'ajoute celle des caractéristiques des acteurs engagés. Il s'agit ici davantage d'usagers engagés, d'usagers militants, qui constituent ce que l'on peut appeler un expert profane²⁹ (mode 4). C'est par exemple le cas de l'*AJB* qui fut

²⁹ Trépos J.-Y., *Op. cit.*, 1996, p. 28-38.

créée à la suite d'un fait divers tragique mettant en cause des jeunes du quartier. Cette structure a en effet été créée par des jeunes du quartier eux-mêmes (création endogène d'usagers, experts profanes), qui ont su s'entourer d'alliés compétents (les travailleurs sociaux de terrain de l'époque) pour agir en direction des jeunes du quartier (gérer la paix sociale et occuper les jeunes affectés par le drame). Localo-locales, les structures associatives qui se créent sur ce motif connaissent une légitimité *quasi* immédiate en direction des usagers. Par contre accéder à la reconnaissance institutionnelle suppose un parcours plus long, compte tenu des caractéristiques mêmes des fondateurs (des jeunes sans compétence spécifique initiale pour agir en direction de populations en difficultés). La structure devra faire ses preuves.

Quel que soit le motif justifiant la création d'une structure associative, son rapport au territoire est central car il participe de sa légitimité à agir sur le quartier en question. Mais ce rapport au territoire est directement en lien avec le positionnement et l'identité de ceux qui la créent. En cela, les caractéristiques de ces derniers sont capitales dans les orientations en termes de fonctionnement ou de construction de projets. On peut alors distinguer cinq caractéristiques ou plus exactement cinq appartenances des fondateurs³⁰ qui peuvent influencer sur la « prise »³¹ du territoire par l'expert associatif.

Mais nous n'avons pas le temps de rentrer dans ce détail ici. Pour conclure, il importe de rappeler, comme nous avons cherché à le montrer, que le choix d'implantation d'une structure associative sur un territoire spécifique résulte véritablement d'une convergence d'intérêts : un intérêt pour le territoire local lui-même, un intérêt pour le territoire politique et administratif et un intérêt pour le secteur de l'économie sociale et solidaire. Cet intérêt au croisement de logiques empruntées à des mondes différents, se traduit dans la pratique par des actions et des modalités de mises en œuvre extrêmement différentes, directement liées à l'identité des acteurs associatifs qui en sont à l'origine.

³⁰ Selon leurs **origines militantes** (politique, syndicale, associative), **locales** (être du quartier, de la ville), **scolaires** (une formation du travail social, par exemple), **professionnelles** (métier ayant un lien direct ou indirect avec le travail associatif), **statutaires ou générationnelles** (être à la retraite par exemple), les acteurs associatifs ne créent pas le même type de structure. Leur rapport variable au quartier, qui les y attache différemment, a des effets sur les objectifs de la structure (ils sont plus ou moins territorialement inscrits) et sur son parcours. Le devenir de la structure est en effet largement dépendant de ses membres fondateurs, qui orientent différemment le projet, les actions et les multiples choix d'organisation (rapport à la salarisation, au bénévolat, au partenariat, au type de recrutement, etc.). Envisager le poids respectif de chacune des appartenances citées ci-dessus nous montre comment elles sont en mesure d'orienter la pratique et l'histoire d'une structure associative.

³¹ Cette notion est empruntée à Christian Bessy et Francis Chateauraynaud. Bessy Ch., Chateauraynaud F., *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Métailié, Paris, 1995, 364p, p. 240-244. ; Cf. également Trépos J.-Y., « Dans les plis du produit : entre prise, emprise et méprise », *Le Portique*, Numéro 10 - 2002 - Les paradis artificiels, [En ligne], mis en ligne le 6 juin 2005. URL : <http://leportique.revues.org/document156.html>.

Bibliographie

Afchain J., *Les associations d'action sociale. Outils d'analyse et d'intervention*, Dunod, Paris, 2001 (2^{ème} édition).

Amadio S., Engels X., Jory H., « L'association fait-elle partie de l'économie sociale et solidaire ? ». Rapport commandité par la Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale, piloté par le Préfecture de la région Lorraine (Secrétariat général pour les affaires régionales), Convention DIISES-Lorraine n°24, in *Cahiers de recherche de la MIRE*, n°16, avril 2003.

Archambault E., « Le secteur non lucratif en Europe, 4 modèles », *Pour*, n°169, mars 2001.

Archambault E., « Les Institutions sans but lucratif en France. Principales évolutions sur la période 1995-2005 et défis actuels », Communication au colloque ADDES, 7 mars 2006.

Archambault E., *Le bénévolat en France et en Europe*, Rapport, Matisse, Université Paris 1, Paris, 2003.

Archambault E., *Le secteur sans but lucratif. Associations et fondations en France*, Economica, Paris, 1996.

Autès M., *Les paradoxes du travail social*, Dunod, Paris, 1999.

Avenel C., *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Armand Colin, Coll. 128 Sociologie, Paris, 2004.

Barthélémy M., « Le militantisme associatif », p. 87-114., in Perrineau P. (sous la dir.), *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1994.

Barthélémy M., *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Presses de Science Po, Paris, 2000.

Becker H., *Les mondes de l'art*, Flammarion, Coll. Champs, Paris, (*Arts World*, The University of California Press, 1982) 2006.

Bessy Ch., Chateauraynaud F., *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Métailié, Paris, 1995.

Callon M., « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc » in *L'année sociologique*, n°36, 1986, p. 169-208.

Callon M., « La leçon d'humanité de Gino », *Réseaux*, n°95, 1999, p. 197-232.

Callon M., « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du travail*, n°41, 1999, p. 65-78.

Conseil National des Villes, *Note et avis du CNV sur « les démolitions et le renouvellement de l'offre de logements sociaux*, à Monsieur Jean-Louis Borloo, Ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine, 13 mars 2003.

Fialaire J., « Les associations, partenaires ou faux-nez de l'administration ? », p. 105-123, p. 121 in Prouteau L. (sous la dir.), *Les associations entre bénévolat et logique d'entreprise*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2003.

Fillieule O. (sous la dir.), *Le désengagement militant*, Belin, Coll. Sociologiquement, Paris, 2005.

Girard-Hainz B., *Rêves de ville. Récits d'une vie associative de quartier*, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, Paris, 2005.

Hély M., *Le travailleur associatif. Un salarié de droit privé au service de l'action publique*, Thèse de doctorat de sociologie, EHESS, 2005.

Hély M., Tchernonog V., « Les formes de l'action associative. Essai de typologie à partir d'une enquête statistique », p. 25-47 in Prouteau L. (sous la dir.), *Les associations entre bénévolat et logique d'entreprise*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2003.

Latour B., *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux Faitiches* », Synthélabo groupe, Paris, 1996.

Latour B., « Factures/fractures : de la notion de réseau à celle d'attachement », p. 189-207 in Micoud A., Peroni M. (coordonné par), *Ce qui nous relie*, Editions de l'Aube, Paris, 2000.

Laville J.-L., Sainsaulieu R. (sous la dir.), *Sociologie de l'association*, Desclée de Brouwer, Coll. sociologie économique, Paris, 1997.

Malet J., *La France associative en mouvement*, quatrième édition, octobre 2006.

Mauss M., « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Sociologie et anthropologie*, PUF, Coll. Bibliothèque de Sociologie contemporaine, Paris, p. 143-279.

Meister A., *Vers une sociologie des associations*, Eds. ouvrières, Paris, 1972.

Meister A., *La participation dans les associations*, Eds. ouvrières, Paris, 1974.

Prouteau L., « Les différentes façons d'être bénévole », *Economie et statistiques*, n°313, 1998, p. 57-73.

Prouteau L. (sous la dir.), *Les associations entre bénévolat et logique d'entreprise*, PUR, Rennes, 2003.

Prouteau L., « La mesure et la valorisation du bénévolat », Communication au colloque ADDES, 7 mars 2006.

Prouteau L., Wolff F.-C., « La participation associative au regard des temps sociaux », *Economie et statistique*, n°352-353, 2002, p. 57-80.

Prouteau L. Wolff F.-C., « Le travail bénévole : un essai de quantification et de valorisation », *Economie et statistique*, n°373, 2004, p. 33-56.

Prouteau L., Wolff F.-C., « Donner de son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Economie et statistique*, n°372, 2004, p. 3-39.

Sinigaglia-Amadio S., *Une approche sociologique du travail associatif dans les quartiers dits sensibles. De l'expérience à l'expertise.*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Metz, soutenue le 11 octobre 2007.

Tchernonog V., « Trajectoires associatives – Données de repérage sur les cycles de vie et les disparitions d'associations », Rapport pour la Délégation interministérielle à l'Innovation sociale et à l'Economie sociale avec le concours financier de la Fondation de France, Paris, 1999.

Tchernonog V., *Logiques associatives et financement du secteur associatif. Eléments de cadrage*, Appel d'offres de la MIRE, *Produire des solidarités : la part des associations*, Paris, déc. 2000.

Tchernonog V., *Les associations en France. Poids, profils et évolutions*, ADDES, novembre 2007.

Thévenot L., « Les investissements de forme », *Conventions économiques*, Cahiers du Centre d'Etudes de l'Emploi, PUF, Paris, 1985, p. 21-71.

Tissot S., « Identifier ou décrire les « quartiers sensibles » ? Le recours aux indicateurs statistiques dans la Politique de la ville », *Genèses*, n°54, mars 2004, p. 90-111.

Tissot S., *L'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Seuil, Coll. Liber, Paris, 2007.

Trépos J.-Y., « Dans les plis du produit : entre prise, emprise et méprise », *Le Portique*, Numéro 10 - 2002 - Les paradis artificiels, [En ligne], mis en ligne le 6 juin 2005. URL : <http://leportique.revues.org/document156.html>.

Trépos J.-Y., *La sociologie de l'expertise*, PUF, Coll. Que sais-je ?, Paris, 1996.